



**PROCES VERBAL DE DESTRUCTION**  
**DE CARNETS DE TIMBRES AMENDES**  
**N° 100/2019**

Je soussignée, Agnès TRAVERSIER, Maire de la commune de BAVANS, certifie que les carnets de timbres amendes de police municipale restant ont été détruits ce jour. Ceci afin de clôturer la régie de police municipale.

Liste des carnets détruits :

1 carnet blanc : souches n° 00044641 à n° 00044650

3 carnets verts : souches n° 00780161 à n° 00780170  
souches n° 00780171 à n° 00780180  
souches n° 00780181 à n° 00780190

6 carnets oranges : souches n° 00081991 à n° 00082000  
souches n° 00082001 à n° 00082010  
souches n° 00082011 à n° 00082020  
souches n° 00082021 à n° 00082030  
souches n° 00082031 à n° 00082040  
souches n° 00082041 à n° 00082050

1 carnet blanc encaissement immédiat : souches n° E1561461 à n° E1561470

Bavans le 05 décembre 2019  
Le Maire  
Agnès TRAVERSIER

